

<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-latille/spip.php?article383> -



LES BOURSES DE COLLEGE 2020 2021

publié le 08/09/2020

Les démarches

Demander une bourse de collège
En ligne c'est plus simple et efficace !
Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2020

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne

- Mon avis d'impôt 2020
- L'identifiant et le mot de passe de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collège ou de mon compte France Connect
- Mon adresse de messagerie électronique

Vous êtes plus de 400 000 à avoir fait une demande en ligne en 2019

Le déroulement de ma demande

- Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>
Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.
- Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/aides-financieres-college

Notice et plafonds pour les bourses :

[notice_bourses](#) (PDF de 132.4 ko)

Flyer explicatif :

[2020_bourses_college_flyer_a4_aten_1315613-2](#) (PDF de 1.5 Mo)